

## communiqué de presse du 17 juillet 2009

### **Avenir de La Poste Non ou Oui ?!**

Le 16 juillet 2009, le Ministre de l'industrie –Ministre de tutelle de La Poste et des activités postales- a reçu les organisations syndicales, dont la CGC Groupe La Poste et l'UNSA Postes.

Des échanges ont eu lieu qui concernaient les positions et exigences de chacun des syndicats sur le texte du projet de loi qui sera présenté au conseil des ministres le 29 juillet et au parlement dès la rentrée.

Après avoir réaffirmé être favorables à l'évolution du statut pour permettre une augmentation de capital indispensable au développement de La Poste, La CGC et l'UNSA ont rappelé leurs positions, à savoir :

- Augmentation de capital assise exclusivement sur des fonds publics (Etat et CDC), à l'exclusion de tout recours à des fonds privés.
- Maintien de l'unité du Groupe, courrier, colis, banque postale et réseau des bureaux de poste constituant un bloc indissociable.
- Prise en charge effective par l'Etat du financement des activités et missions de service public (distribution de la presse, aménagement du territoire, accessibilité bancaire).
- Garanties à apporter aux personnels, fonctionnaires et salarié-e-s de droit privé, sur leur avenir (statuts, emploi, carrière...), gage de leur adhésion au projet, facteur clé de sa réussite.

L'UNSA et la CGC ont également dénoncé les pouvoirs exorbitants accordés par le projet de loi à l'Autorité de régulation, et demandé à revoir le texte de manière à réduire ses prérogatives à leur juste raison.

Nos deux organisations ont aussi insisté sur l'importance du maintien de la présence postale sur l'ensemble du territoire, certes en zones rurales, mais aussi en zones urbaines sensibles.

Enfin, il nous a semblé utile de rappeler les efforts importants de La Poste en matière de développement durable et d'emploi durable, son fameux modèle social, efforts dont La Poste devrait recueillir les fruits en percevant du Gouvernement les subventions prévues à cet effet.

La CGC et l'UNSA semble avoir été entendues par le Ministre de l'industrie qui s'est d'ores et déjà engagé à proposer une réécriture de certaines dispositions du projet de loi répondant à nos attentes. Nous prenons acte et attendons ses propositions.

Nos deux organisations appellent les parlementaires à leur responsabilité au moment du débat et des votes.

Bloquer le débat ne reviendrait-il pas à compromettre toute chance d'avenir pour La Poste au sein du Groupe en la laissant en l'état sans moyen pour se développer ?

L'UNSA et la CGC prendront toute leur place au cœur du débat parlementaire pour rendre acceptable un texte qui, aujourd'hui, n'obtient pas leur soutien.